



Formation théorique et pratique CACES CHARIOTS ELÉVATEURS Conformément à la recommandation R489

Objectif de la formation :

Conduire en sécurité un chariot élévateur à conducteur porté.

En fonction de la catégorie choisie :

- Gerbeur à conducteur porté assis ou debout, conçu pour charger et décharger un véhicule à quai.
- Chariots à plateau porteur.
- Chariot élévateur frontal en porte-à-faux catégorie 3.
- Chariots tracteurs (capacité de traction \leq 25 tonnes)
- Chariot élévateur à mât rétractable Catégorie 5.
- Chariots élévateurs à poste de conduite élévable (hauteur de plancher $>$ 1,20 m)

- Conduite hors-production des chariots à conducteur porté de toutes les catégories.

Se préparer aux épreuves théoriques et pratiques afin d'obtenir le Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité des Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté en fonction des catégories pratiques passées.

Public et pré-requis :

Public :
Opérateurs devant manipuler un chariot élévateur.

Pré-requis :

- Être âgé au minimum de 18 ans,
- Savoir lire et écrire,
- Être vérifié apte médicalement antérieurement aux formations et/ou aux tests (il n'existe pas de critères d'aptitudes particulières hormis les conditions liées à la vue, à l'audition, la psychomotricité par exemple).

Méthodes pédagogiques :

Méthode expositive en théorie et démonstrative en pratique.

Validation :

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité des chariots élévateurs à conducteur porté, des catégories examinées.

Modalités d'évaluation :

Le test CACES®, est réalisé selon les exigences de la recommandation R489.
Pour que le CACES® lui soit délivré, le candidat doit réussir les épreuves théoriques et pratiques. La réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention, d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test, et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués. La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention, d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test, et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués et d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre :

Séances de formation en salle et en entrepôt logistique.
Chariots élévateurs des 8 catégories.
Porte engin pour la catégorie 7.
Support de formation en ligne accessible grâce à un login et mot de passe.
La formation sera assurée par un formateur(trice) ayant une expérience significatif dans le métier et ayant reçu une formation pédagogique et technique.
Les tests sont réalisés par un testeur habilité par un organisme certificateur caces®.

Suivi de l'action de formation :

Feuilles de présence émargées par les stagiaires.
Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs exprimés de manière opérationnelle, la nature et la durée de l'action.

PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION THEORIQUE

A - Connaissances générales

Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur (conformité du matériel, notice d'instructions, formation, autorisation de conduite, aptitude médicale, vérifications réglementaires, vérification et entretien du matériel...),
Dispositif CACES® (rôle de l'Assurance Maladie, recommandation...),
Rôle et responsabilités du conducteur (devoir d'alerter, droit de retrait...),
Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels concernés.

B - Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté

Les différentes sources d'énergie des chariots, nature et identification, terminologie et caractéristiques générales (hauteur, portée, capacité),
Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes, notamment de translation et d'élévation,
Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents organes et dispositifs de sécurité - Risques liés à la neutralisation de ces dispositifs, Dispositifs s'opposant à l'éjection du conducteur en cas de renversement ou de basculement (ceinture, portillon, porte...),
Équipements interchangeables disponibles pour les chariots industriels, leurs utilisations possibles,
Modes de transmission et de direction existants sur les chariots, savoir les identifier et en déduire les particularités de conduite qui en découlent, principes de fonctionnement et technologie des moteurs thermiques des chariots (connaissances de base : fonction du carburant, du lubrifiant, du liquide de refroidissement...),
Utilisation des batteries de traction des chariots électriques, nécessité et fréquence de la charge

en fonction de leurs caractéristiques.

C - Les principaux types de chariots de manutention - Les catégories de CACES®

Caractéristiques et spécificités des différents types de chariots de manutention :
Catégories de CACES® R.489 pour les chariots industriels à conducteur porté.

D - Notions élémentaires de physique

Évaluation de la masse et de la position du centre de gravité des charges habituellement manutentionnées, selon le lieu et l'activité, Conditions de stabilité (moments, renversement, basculement...),

E - Stabilité des chariots de manutention

Conditions d'équilibre du chariot, facteurs qui influent sur la stabilité latérale (renversement) et longitudinale (basculement), durant les manutentions et pendant les déplacements, Lecture de la plaque de charge (capacité maximale en fonction de la position du centre de gravité de la charge, de la hauteur de levage...),
Positionnement approprié de la charge sur le porte-charge.

F - Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté

Principaux risques - Origine(s) et moyens de prévention associés :
Repérage de ces risques potentiels, sur le trajet à parcourir et lors des opérations à effectuer, Transport et élévation de personnes : connaître les interdictions, savoir expliciter et justifier les applications autorisées.

G - Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté

Identification des différents types de palettes existants en fonction de leurs caractéristiques, connaissance de leurs limites d'emploi,
Fonctionnement, rôle et utilité des différents dispositifs de réglage du siège : poids du conducteur, profondeur, inclinaison...
Évaluation des distances de freinage, en fonction de la vitesse de déplacement du chariot et de la nature du sol, modalités de remplissage d'un réservoir GPL à partir d'une station de stockage,
Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance sur le chariot (panne, incendie...) ou la charge (renversement, épandage accidentel de marchandises...),
Justification du port des EPI en fonction des risques liés à l'opération à réaliser, consultation et utilisation de la notice d'instructions du constructeur, interprétation des pictogrammes de manutention sur les charges, interprétation des pictogrammes relatifs aux risques chimiques, biologiques et bactériologiques,
Interprétation des panneaux de circulation, Plan de circulation et consignes de sécurité liées au chargement / déchargement : exploitation de ces documents, intérêt de ces informations pour le cariste, effets de la conduite sous l'emprise de substances psycho-actives



Formation théorique et pratique CACES CHARIOTS ELAVATEURS Conformément à la recommandation R489

Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention (téléphone mobile, diffuseur de musique...).

H - Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté

Justification de l'utilité des vérifications et opérations de maintenance de premier niveau qui incombent au cariste, réalisation pratique de ces tâches, principales anomalies.

FORMATION PRATIQUE **A - Prise de poste et vérification**

Utilisation des documents suivants : notice d'instructions (règles d'utilisation, restrictions d'emploi...) et rapport de vérification périodique (validité, observations, restrictions d'usage...),

Vérification visuelle de l'état du chariot et de son équipement de préhension de charges afin de détecter les anomalies et d'en informer son responsable hiérarchique,
Vérification du fonctionnement du siège, réglage approprié.

Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité (freinage, éclairage, maintien au poste de conduite, systèmes d'amélioration de la stabilité, avertisseur sonore, dispositifs de signalisation sonores ou lumineux...),

Vérification du niveau de carburant ou de la charge de la batterie d'accumulateurs, vérification de l'adéquation du chariot aux opérations de manutention à réaliser (charge à manutentionner, distance de son centre de gravité, capacité effective du chariot et de son équipement de préhension de charges, hauteur de levage..),

B - Conduite et manœuvres

Monter et descendre en sécurité du chariot et connaître la règle des 3 appuis,

Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide et en charge,

Pour chaque manutention, contrôler au moyen de l'abaque ou du tableau des charges que la manutention est possible compte tenu de la capacité effective, de la hauteur de levage et de l'équipement porte-charge dont le chariot est équipé,

Suivant le type de chariot ou l'activité du conducteur différents exercices de prise de charge, gerbage et circulation.

Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer,

Adopter un mode de conduite « économique »,
Dans la zone d'évolution, identifier les sources potentielles de risques liés à la circulation et à la stabilité de la charge ou du chariot, et choisir un parcours adapté,
Stationner et arrêter le chariot en sécurité.

C - Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

Vérifier les différents niveaux et identifier les manques éventuels,
Effectuer les opérations d'entretien journalier (nettoyage des parties vitrées, des rétroviseurs, du poste de conduite, des organes de roulement...),
Rendre compte (sur tout support à disposition) des anomalies et dysfonctionnements.

VALIDATION :

Épreuve théorique du CACES® conformément aux modalités d'évaluation.

Epreuve pratique du CACES® conformément aux